

USIN Politique d'accueil des familles

En tant que parents, vous êtes les bienvenus auprès de votre bébé en tout temps.

1. Quand puis-je visiter mon enfant?

Les heures d'accueil des familles sont de 13h à 21h. Tous les visiteurs doivent être accompagnés d'un parent et doivent s'inscrire dans le registre des visiteurs.

- Les enfants de moins de 14 ans ne peuvent pas venir sur l'unité.

2. Combien de personnes peuvent visiter mon enfant au même moment?

Un maximum de **trois** personnes, incluant les parents, est permis dans la chambre. Les visiteurs doivent attendre dans la salle d'attente de l'USIN. Par contre, l'espace est limité dans la salle d'attente donc on vous demande de limiter le nombre de visiteurs en même temps. Dans certains cas, les visiteurs seront priés de quitter la chambre afin d'assurer la sécurité et la confidentialité du patient.

3. Que dois-je savoir de plus à propos des visites?

Afin de respecter l'intimité des autres familles, **svp ne visiter que votre bébé**. Toute information concernant votre bébé est confidentielle.

Dans le but de protéger nos petits patients, nous vous demandons de respecter les règles de contrôle des infections. Vous devez vous assurer que vos visiteurs respectent également ces mêmes directives :

1. **Retirer tous vos bijoux sur les mains, incluant votre montre.**
2. **Veillez laver vos mains jusqu'aux coudes avant d'entrer dans l'unité. Lorsque vous entrez ou sortez de la chambre de votre bébé, vous devez désinfecter vos mains avec le gel antiseptique disponible dans chaque chambre.**
3. **Veillez insérer votre cellulaire dans un sac de plastique disponible à l'entrée de l'unité et désinfectez-le avec une lingette après chaque utilisation.**

Tout visiteur ayant des symptômes gastro-intestinaux ou de grippe devrait attendre **2 jours** après la fin des symptômes avant de visiter un patient. Tous les visiteurs doivent avoir eu la varicelle et la rougeole ou le vaccin contre la varicelle et la rougeole. Les parents qui ont des symptômes de maladie devraient en parler avec leur infirmière

4. Quoi faire si j'ai besoin de plus de soutien?

En l'absence des parents, 2 visiteurs privilégiés peuvent être désignés pour être auprès de votre enfant. Ils doivent être identifiés dans le registre des visiteurs. De plus, si un parent est absent, un des visiteurs privilégiés peut venir donner du soutien à l'autre parent présent (maximum de 2 personnes au chevet du patient à l'extérieur des heures de visites). Veuillez noter qu'aucune information médicale ne sera donnée aux visiteurs privilégiés.

La sécurité des patients est notre priorité.

Nous demandons la collaboration de tous afin de respecter de cette politique.